



Belley, le 28 mai 2020

Le proviseur

A

Mmes et MM les parents d'élèves
Mmes et MM les élèves majeur.e.s



Objet : Rentrée progressive au lycée professionnel du Bugey



Madame, Monsieur,

Jusqu'à ce jour et depuis le 16 mars, la scolarité de votre enfant s'est déroulée à distance. Je vous remercie de l'avoir accompagné.e dans cette nouvelle modalité d'enseignement. Les élèves ont du faire preuve de bonnes capacités d'organisation et d'autonomie. Dans son allocution du jeudi 28 mai, le premier ministre a annoncé l'ouverture des lycées à compter du 2 juin. Votre enfant aura donc la possibilité d'être accueilli à compter du 2 juin.

113, rue du 5^e RTM
01300 BELLEY

Téléphone
04 79 81 02 18

Ce.0010010F@ac-lyon.fr
Ce.0011010T@ac-lyon.fr

Pourquoi revenir au lycée ?

Le retour des élèves au lycée a pour but de leur permettre de se retrouver et de retrouver leurs professeur.e.s en présentiel, de renouer avec un rythme de travail, avec la vie en collectivité et ses règles. Cet accueil se donne également comme objectifs de :

- favoriser la pratique en atelier ;
- revenir sur les notions et les compétences vues lors de l'enseignement à distance ;
- finaliser le projet d'orientation.

Conditions d'accueil : garantir la sécurité des élèves

En accord avec les préconisations nationales, le lycée du Bugey a préparé un protocole d'accueil (en pièce jointe) que je vous invite à consulter,.

Veiller au **respect des gestes barrière** pour éviter la transmission du virus ;

Principe de non brassage : chaque élève est maintenu au sein du même groupe : ainsi reste-t-il toujours dans la même salle. Cette salle lui sera communiquée dans son emploi du temps et correspond à une zone d'accueil dans la cour dans laquelle il doit se diriger une fois arrivé au lycée.

Pour respecter ces principes, je demanderai aux élèves de respecter les consignes suivantes :

- Port du masque obligatoire pour entrer dans l'établissement, et dans le bus ; il conviendra donc **d'apporter deux masques pour la journée, un de plus en cas de cours d'EPS**. De manière exceptionnelle, quelques masques seront à disposition des élèves qui n'en auront pas suffisamment.
- Se munir d'une bouteille d'eau personnelle ; ne pas boire directement aux robinets dans l'établissement.
- Prendre sa température avant de venir au lycée. En cas de température supérieure 37°8, rester chez soi.
- Se laver les mains à chaque fois que l'on rentre dans un bâtiment.
- Ne pas s'échanger d'objets personnels.

En envoyant votre enfant dans l'établissement, vous vous engagez à venir le chercher dans l'heure au cas où il présenterait des symptômes. Vous trouverez la procédure en page 33 du protocole sanitaire des lycées du Bugey.

Quels élèves sont accueillis ?

Les critères d'accueil des élèves sont les suivants :

- volonté des familles ;
- publics prioritaires : élèves en situation de décrochage, enfants des personnels soignants, enseignants, sociaux ou des forces de l'ordre.

**Vous avez répondu
favorablement au
sondage du 18 mai,
ou vous avez été
appelé par un.e C.P.E.**

- Vous recevrez l'emploi du temps de votre enfant par l'ENT durant la semaine qui précède.

**Vous n'avez pas
répondu au sondage,
mais souhaitez que
votre enfant soit
accueilli.e**

- contactez le.a professeur.e principal.e de votre enfant.
- *ou* contactez-nous à l'adresse : ce.0011010t@ac-lyon.fr

**Vous ne souhaitez pas
que votre enfant soit
accueilli dans
l'établissement**

- Votre enfant suivra les cours à distance jusqu'à la fin de l'année scolaire, le 4 juillet.

Votre enfant sera accueilli dans la limite des capacités d'accueil du lycée (pas plus de quinze élèves par groupe). Pour des raisons de sécurité sanitaire, aucun élève ne sera accueilli s'il n'a pas reçu de confirmation, c'est-à-dire son emploi du temps la semaine précédente.

Périodes d'accueil.

Les contraintes du protocole sanitaire ainsi que la disponibilité du personnel imposent d'ouvrir le lundi et le mardi. Le restaurant scolaire sera ouvert ; l'internat restera fermé.

Le lycée sera ouvert aux classes selon les dates suivantes :

Jeudi 4 et vendredi 5 juin	CAP 2, 3 ^{ème} Gpe 1, T ^{ales} bac pro
Jeudi 11 et vendredi 12 juin	CAP 1, 3 ^{ème} Gpe 2, 1 ^{ères} Bac pro.
Jeudi 18 et vendredi 19 juin	CAP2, 3 ^{ème} Gpe 1, 2 ^{ndes} Bac pro.
Jeudi 25 et vendredi 26 juin	CAP1, 3 ^{ème} Gpe 2, 1 ^{ères} Bac pro.

Jeudi 2 et vendredi 3 juillet	CAP, 3 ^{ème} , 2 ^{ndes} Bac pro, T ^{ales} Bac pro (révision du second groupe d'épreuves).	
-------------------------------	--	--

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Simon VALETTE